

Défis de l'écriture 2018 : présentation du projet

Depuis 15 ans, le Centre Ressources Illettrisme de Meurthe-et-Moselle (CRIL54) coordonne et organise les "Défis de l'écriture" en collaboration avec des structures et des associations travaillant dans le domaine de l'insertion et de la formation linguistique. Les "Défis de l'écriture" soutiennent l'accès à l'écrit pour tous en encourageant et en valorisant les pratiques d'écriture et de lecture auprès d'un large public dans le département. Ce projet est reconnu par les acteurs de terrain comme un levier motivant l'expression écrite des personnes en insertion : il permet à chaque participant de (re)découvrir le plaisir d'écrire.

Thème 2018 (15ème édition) : **! Bon appétit ?**

Publics visés / bénéficiaires

Jeunes de plus de 16 ans (sortis du système scolaire) et adultes en (ré)apprentissage de la langue française (personnes analphabètes, « Français Langue Etrangère » - F.L.E., en situation d'illettrisme ou en remise à niveau) et/ou en insertion, y compris les personnes en situation de handicap, au sein d'une structure partenaire du CRIL54 en Meurthe-et-Moselle.

Objectif

Faciliter et favoriser la production d'un écrit, même très court, sur un thème donné par des personnes inscrites dans des parcours de formation linguistique ou engagées dans une dynamique d'insertion, pour lesquelles cet exercice n'est ni aisé ni familier

- **dans un cadre sécurisant**

Chaque apprenant-auteur est accompagné dans l'écriture par un formateur, un intervenant professionnel ou un bénévole qui, lui-même, a la possibilité de suivre une journée de formation gratuite à l'animation d'un atelier d'écriture sur le thème de l'année.

- **dans un cadre valorisant**

- L'ensemble des productions écrites des Défis de l'écriture 2018 sera édité dans un recueil remis à chaque apprenant-auteur, ainsi qu'aux partenaires et financeurs.

- Le spectacle de clôture au Centre Culturel André Malraux de Vandœuvre-lès-Nancy permettra la mise en voix et en scène d'un certain nombre de productions écrites par le Théâtre de Cristal de Vannes-le-Châtel, ainsi que par une partie de leurs auteurs, sur base du volontariat.

Les dates à retenir :

- 31 mars : date limite de retour des fiches d'intention de participation des structures (voir fiche « structure » en pièce jointe)
- mars-avril : mise en place de 6 journées de formation à l'animation d'un atelier d'écriture
- avril-mai-juin : sorties culturelles proposées aux participants (en lien avec le thème)
- 30 juin : date limite de réception des productions écrites (voir fiche « participant » en P.J.)
- novembre : ateliers de mise en voix et en scène pour apprenants-auteurs volontaires
- mardi 4 décembre 2018 après-midi : spectacle de clôture au CCAM Vandœuvre.

Calendrier des ateliers d'écriture pour accompagnants

Ces journées d'animation à un atelier d'écriture s'adressent aux intervenants, professionnels ou bénévoles, qui accompagnent les participants aux Défis de l'écriture 2018 au sein de leur structure

d'insertion et/ou de formation. Six sessions identiques sont proposées cette année :

- 1 à Lunéville (mardi 27 mars)
- 5 à Nancy (jeudi 22 et mercredi 28 mars ; vendredi 6, jeudi 19 et jeudi 26 avril).

Au programme d'une journée : présentation de méthodes et de techniques visant à faciliter l'animation d'un atelier d'écriture sur le thème de l'année auprès d'un public peu familier avec l'écrit. Travail sur les formes d'écrit court (fragment, poème, calligramme, acrostiche...), conseils, mise à disposition de ressources (photos, textes d'auteurs, mots...). Inscriptions par courriel.

En bref, comment procéder ?

1. **Inscription des structures aux Défis jusqu'au 30 mars 2018.** Chaque structure participante renverra la fiche d'intention de participation avant le vendredi 30 mars 2018 (document reçu par courriel et également disponible sur demande). Vous pouvez nous retourner cette fiche d'intention de participation par courriel en la scannant avec votre signature à 54.cril@numericable.fr. Le nombre de participants à mentionner sur cette fiche est un nombre indicatif et prévisionnel. Il n'a pas besoin de correspondre à l'unité près à la réalité. *Cette fiche d'intention de participation nous est nécessaire : c'est avec les courriels indiqués sur cette fiche que nous constituons la liste des organismes participants et que nous faisons parvenir ultérieurement les informations relatives aux formations et visites culturelles (réservées aux structures inscrites donc).*
2. **Rédaction des productions écrites par les apprenants** dans le cadre de séances de formation, d'ateliers ou d'accompagnements individuels proposés par la structure d'accueil. La forme et la nature des écrits est libre (poème, récit de vie, conte, prose, calligramme...). Chaque participant propose 1 texte individuel de son choix et/ou participe à 1 texte collectif, c'est-à-dire une production réalisée en groupe. **Les productions écrites seront obligatoirement rédigées au stylo noir** (ni au crayon de papier ni au crayon de couleur), pour des raisons de lisibilité du recueil. **Leur longueur ne devra pas être supérieure à 1 page A4 dactylographiée.**
3. **Envoi des productions écrites accompagnées des fiches d'inscription nominatives des apprenants-auteurs jusqu'au 30 juin 2018.** Chaque intervenant (professionnel ou bénévole) des structures inscrites transmettra au CRIL54 la production écrite **en format Word ou en version manuscrite** et la fiche d'inscription du/des participant(s) dûment complétée, soit par courriel à 54.cril@numericable.fr, soit par courrier (voir adresse postale ci-dessous). Le nombre de textes ne pourra toutefois pas dépasser 2 par personne.

A noter : tout participant accepte que son texte soit publié dans un recueil.

Contact

CRIL54

Zhour EL MAARRI ou Marianne GROSJEAN

03.83.97.01.34

54.cril@numericable.fr

Nous tenons à remercier pour leur implication les nombreuses structures partenaires qui se sont mobilisées dès la 1ère étape du projet, le choix du thème 2018, soit en participant à la réunion du 12 février, soit en nous transmettant leurs propositions.